



everethane® PRIMER EGT

EGALISATEUR DE TEINTES EN PHASE SOLVANT, POUR LE TRAITEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES EN BOIS. 6 TEINTES BOIS (chêne, châtaignier, teck, acajou, noyer, palissandre).

APPLICATION PAR TREMPAGE COURT, ASPERSION (FLOW-COATING OU CABINE) ET PAR BADIGEONNAGE A LA BROUSSE.

DOMAINES D'UTILISATION

Châssis de fenêtres en bois indigène ou exotique.

Portes extérieures.

Vérandas, ...

PROPRIETES

Haut pouvoir égalisateur de teintes, spécialement adapté pour le traitement des bois exotiques.

Accrochage optimum des couches de finition.

Résistant aux intempéries et aux rayonnements U.V.

CERTIFICATIONS

P.V. d'essai n° F.R. 76/95/117

everethane® PRIMER EGT bénéficie d'un rapport d'essai favorable du C.T.B.A. (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement) de PARIS, pour des TESTS DE VIEILLISSEMENT ACCELERE selon la MARQUE DE QUALITE FENETRES effectués sur des éléments de menuiseries.

CARACTERISTIQUES

LIANTS Résines alkydes modifiées.

PIGMENTS Minéraux semi-transparents.

SOLVANT Aliphatique

ASPECT Mat

TEINTES Chêne, châtaignier, teck, acajou, noyer, palissandre.

VISCOSITÉ Fluide, 55 sec. coupe AK2.

EXTRAIT SEC > 16 %

DENSITÉ 0,845 g/cm³

POINT ÉCLAIR Supérieur à 36 °C

CONSOMMATION (rendement)

env. 90 ml/m² (10 à 14 m²/couche).

TEMPS DE SECHAGE (20°C - 65% HR)

Hors poussière: env. 1 heure.

Sec au toucher: env. 5 heures.

Ponçable: après 12 heures mini.

Recouvrable: Conseillé après 24 h.

MISE EN OEUVRE

APPLICATION PAR TREMPAGE

Employer de préférence un bac étroit (maxi. 25 cm de largeur). Tremper les cadres et les suspendre aussitôt. Eviter de devoir les reprendre en main avant séchage complet. Refermer le bac avec un couvercle étanche à l'air après emploi.

APPLICATION PAR ASPERSION

Le produit est prêt à l'emploi, mais la viscosité doit être contrôlée régulièrement pendant l'opération. Elle peut être adaptée en fonction de l'aspect souhaité avec eversolvant.

APPLICATION A LA BROUSSE

Il est conseillé de traiter en deux couches dans ce cas, en insistant aux assemblages.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

PREPARATION DU SUPPORT

Le bois doit être correctement poncé et dépolvésiéré avant l'imprégnation avec **everethane PRIMER EGT**.
L'humidité du bois doit être inférieure à 16 %.

CONDITIONS D'APPLICATION

Remuer le produit dans le bidon avant utilisation.

Stocker de préférence le produit à la température ambiante de la salle de traitement au moins 24 heures avant emploi.

La température du local doit être supérieure à 15°C.

Le produit est prêt à l'emploi.

CONDITIONS DE SECHAGE

Pour un séchage optimal, les cadres et autres éléments de menuiseries doivent être suspendus dans un local suffisamment ventilé, à une température de 15°C minimum et dont l'humidité de l'air sera inférieure à 65 % HR.

Veiller à ne pas exposer les cadres fraîchement trempés aux rayonnements directs du soleil ou trop proche d'une source de chaleur.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

CONDITIONNEMENTS

bidons de 5 et 20 litres, fûts de 200 litres.

STABILITE

12 mois en emballages fermés et à l'abri du gel.

ENTRETIEN

everethane MAT, everethane GEL, everethane / everhyd SATIN.

NETTOYAGE DES OUTILS

White spirit ou diluant **EVERSOLVANT**

RENSEIGNEMENTS DE SECURITE

ETIQUETAGE

NEANT

RISQUE

R 10 - INFLAMMABLE

PRECAUTIONS

everethane PRIMER EGT contient des solvants. En cas de pulvérisation, prendre les précautions habituelles (masque, lunettes...). Ne pas travailler à proximité d'une source de chaleur ou de flammes.

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne mettre les aliments et leurs matières de base en contact avec les surfaces traitées qu'après nettoyage. Après le travail, laver soigneusement les parties du corps souillées par le produit.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Emploi, stockage et élimination conformément à la législation en vigueur. Ne pas déverser le produit dans les conduites d'eau et les égouts.

Les données du présent document sont communiquées à titre indicatif. Il appartient aux utilisateurs de vérifier si ces renseignements peuvent s'appliquer aux exigences de mise en œuvre.

Ces modes opératoires ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre service technique.

Cette fiche technique remplace tous les exemplaires précédents.